



L'Association des Parents d'Elèves (APE) a pour but :

- Faciliter les rapports entre parents et administration dans l'intérêt des élèves, étudiants et apprentis
- Contribuer à la prospérité du lycée et du centre de formation des apprentis et centre de formation professionnelle pour adultes (CFA)/CFPPA
- Participer ou organiser diverses manifestations
- Proposer des services liés aux activités scolaires ou extra scolaires du lycée et CFA/CFPPA

L'APE est indépendante et n'adhère à aucune fédération de parents d'élèves.

Actions menées par l'APE :

- organisation des transports des internes les lundis et vendredis sur les 2 sites
- représentativité aux instances du lycée comme les conseils d'établissement, intérieur, de discipline, de classes, commission hygiène et sécurité,
- Présence et actions lors des journées portes ouvertes.
- La coopérative de manuels scolaires.
- Le financement de certains abonnements du CDI.
- Aide financière aux voyages de classes.
- Aide pour l'aménagement des foyers des élèves.
- Achat de mobiliers pour les activités péri-éducatives des apprenants sur les deux sites.

Pour financer ces actions il est demandé à chaque famille une adhésion de **50,00€** qui permet de bénéficier :

1. du service de prêt des livres scolaires (voir règlement du prêt),
2. du service de transport inter-sites Lycée -Gare pour les internes,
3. du service de reprographie pour les tous les travaux des apprenants
4. la minoration du coût supporté par les familles lors des voyages d'études.

Cas particulier du TRANSPORTS DES INTERNES (site de St Genest Malifaux)

Depuis la rentrée 2011, l'APE prend en charge l'organisation et la gestion des transports pour les internes des deux sites les lundis et vendredis. Ce transport ne rentre pas dans le cadre d'un transport scolaire géré par le Conseil Général mais dans celui **d'un service rendu aux familles**. En conséquence une convention est signée entre l'APE et un transporteur local (2TMC) qui assure les liaisons et une assurance est prise par l'APE pour assurer les élèves inscrits et donc utilisateurs de ce service :

- St ETIENNE : 9H05 gare de Châteaureux- 9h55 St GENEST (lycée de St Genest) les lundis
- ST GENEST MALIFAUX : 16h20 lycée, 17h00 Gare Châteaureux les vendredis.

Le tarif du trajet s'élève pour **St Genest** à **3,00€** par trajet, soit **6,00€ aller/retour**

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

Pourront avoir accès à ces transports, les élèves dont la cotisation à l'APE sera réglée en début d'année scolaire, une liste étant fournie au transporteur qui pointe les élèves. Votre engagement est annuel. Aucun remboursement de trajet ne sera possible, comme il sera impossible de prendre le car de temps en temps. La cotisation annuelle TRANSPORT DES INTERNES s'élève à **198,00€ pour St Genest Malifaux**, tarif calculé sur environ 33 semaines de cours selon le calendrier scolaire 2016-2017. Pour les apprentis, cette cotisation est réglée par le centre de formation.

Notre **Assemblée Générale** aura lieu le **23 septembre 2016 à 17h00 à St Genest Malifaux** et nous espérons compter sur votre présence pour aider l'APE à continuer et mettre en œuvre de nouveaux projets pour nos jeunes.

Les parents ont plusieurs moyens de s'investir :

- Proposer sa candidature pour l'élection des parents qui siègent aux instances :
 - conseil intérieur avec 1 conseil par trimestre le matin ou l'après midi, 3 parents titulaires et 3 parents suppléants,
 - conseil d'administration avec 1 conseil par trimestre l'après midi, 2 parents titulaires et 2 parents suppléants
 - conseil de discipline suivant les années de 0 à 3 en journée, 2 parents titulaires et 2 parents suppléants
- Proposer sa candidature comme parent délégué de classe :
 - 1 conseil par trimestre après 17h, 1 à 3 ou 4 parents pour se relayer et se remplacer
- Etre membre du bureau de l'APE :
 - 4/5 réunions par an le vendredi soir ou samedi matin, illimité

Nous vous rencontrerons le jour de la rentrée de votre enfant pour discuter et prendre votre éventuelle candidature comme parent représentant aux instances ou comme membre du bureau de l'APE.

Voici les coordonnées du bureau de l'APE jusqu'à la prochaine assemblée générale :

DESCELLIÈRE Brigitte Présidente brigitte.descelliere@sfr.fr

BAYLE Eric Vice président eric.bayle@orange.fr

LAURENCEAU Cyrille Trésorier cyrille.laurenceau@laposte.net

TOINON Thierry Trésorier adjoint thierry.toinon@neuf.fr

Merci de bien vouloir compléter le coupon ci-joint et de le joindre à vos chèques de règlement libellés à l'ordre de :

« APE Lycée Précieux-St Genest Malifaux » pour l'adhésion obligatoire à l'APE pour bénéficier des services proposés par l'APE.

FEUILLET A REMPLIR ET A RETOURNER AU LYCEE
Avec le dossier d'inscription

Nom de l'élève : Prénom :

Classe : Site :

Interne (rayer la mention inutile) : OUI ou NON

Ci-joint(s) chèque(s) en règlement de :

50,00 € cotisation APE à l'ordre de l'APE, comprenant l'adhésion et la contribution famille au service de reprographie, proposé par le lycée.

198,00 € cotisation Transport internes à l'ordre de l'APE

80,00 € **caution livres** à l'ordre de l'APE (encaissé fin juin 2017 si livres abîmés ou non rendus)

Merci de noter au dos de chaque chèque les nom
et prénom de l'élève, sa classe et le site

Si je coche et uniquement si je coche une ou plusieurs cases ci-dessous, je laisse mes coordonnées à l'APE

En tant que parent, je propose

ma candidature comme parent délégué de la classe de

ma candidature pour être sur la liste des représentants aux instances du lycée

je souhaite m'investir comme parent au bureau de l'APE

Nom : Prénom :

E-mail :

Tél fixe : Portable :